

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 février 2010

L'an deux mil dix et le vingt-cinq du mois de février, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean BOURDAILLET (Maire).

Présents : M. BOURDAILLET (Maire), Mme TALUSSOT (Adjointe), M. THERVILLE (Adjoint),
Mme MARCEAU (Adjointe), M. SOUTON (Adjoint), M. NICOLAS, M. LABBE, M. RAVET,
M. BERTHOUX, M. CHAPET, M. GAUDILLIÈRE, Mme DI MARTINO, M. DIÈTRE, Mme BELIN,
Mme DEJEU, Mme PLISSONNIER, Mme GEOFFROY, M. NEUZILLET, M. VALENTE, M. ROBERT

Excusés : M. CLERC représenté par Mme BELIN
Mme COMPARET représentée par Mme MARCEAU
Mme HENRY représentée par Mme TALUSSOT

Secrétaire de séance : Mme PLISSONNIER

Monsieur le Maire fait part des remerciements de la famille BELLOT pour son soutien lors du décès de Monsieur André BELLOT, ancien conseiller municipal.

Le compte-rendu de la séance ordinaire du 28 janvier 2010 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

COMPTES ADMINISTRATIFS 2009

1. PRÉSENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Mme TALUSSOT, Adjointe, assure la présidence de l'Assemblée et présente les résultats budgétaires de l'exercice 2009 :

a. Budget Communal

Fonctionnement

Dépenses2 596 204,95 €

Recettes3 447 425,15 €

Excédent de clôture.....851 220,20 €

Investissement

Dépenses1 293 473,15 €

Recettes1 420 712,60 €

Excédent de clôture.....127 239,45 €

avec des restes à réaliser correspondant à 800 990,00 € de dépenses engagées non mandatées et 190 298,00 € de recettes non encaissées à reporter sur l'exercice 2010, ce qui conduit à un déficit d'investissement de 483 652,55 € à prélever sur l'excédent de fonctionnement.

L'excédent disponible en fin d'exercice se monte donc à 367 567,65 €.

Le Conseil Municipal, sur 22 votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et par 22 voix pour, approuve le Compte Administratif 2009 du Budget Communal.

b. Service des Eaux

Exploitation

Dépenses268 675,32 €

Recettes438 509,55 €

Excédent de clôture.....169 834,23 €

Investissement

Dépenses	194 962,66 €
Recettes	362 934,77 €
Excédent de clôture.....	167 972,11 €

avec des restes à réaliser correspondant à 91 000,00 € de dépenses engagées non mandatées et 10 900,00 € de recettes non encaissées à reporter sur l'exercice 2010, ce qui conduit à un excédent d'investissement de 87 872,11 €. L'excédent disponible en fin d'exercice se monte donc à 257 706,34 €.

Le Conseil Municipal, sur 22 votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et par 22 voix pour, approuve le Compte Administratif 2009 du Service des Eaux.

c. Service d'Assainissement

Exploitation

Dépenses	228 306,12 €
Recettes	312 687,40 €
Excédent de clôture.....	84 381,28 €

Investissement

Dépenses	283 145,04 €
Recettes	390 050,55 €
Excédent de clôture.....	106 905,51 €

avec des restes à réaliser correspondant à 48 000,00 € de dépenses engagées non mandatées et 60 000 € de recettes non encaissées à reporter sur l'exercice 2010, ce qui conduit à un excédent d'investissement de 118 905,51 €. L'excédent disponible en fin d'exercice se monte donc à 203 286,79 €.

Le Conseil Municipal, sur 22 votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et par 22 voix pour, approuve le Compte Administratif 2009 du Service Assainissement.

d. Zone d'Activités du Chemin Ferré

Fonctionnement

Dépenses	1 390 227,81 €
Recettes	1 408 806,05 €
Excédent de clôture.....	18 578,24 €

Investissement

Dépenses (d'ordre)	2 570 434,41 €
Recettes	2 720 948,67 €
Excédent de clôture.....	150 514,26 €

L'excédent disponible en fin d'exercice se monte donc à 169 092,50 €.

Le Conseil Municipal, sur 22 votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et par 22 voix pour, approuve le Compte Administratif 2009 de la Zone d'Activités.

e. Zone Artisanale de La Croisette

Fonctionnement

Dépenses	83 881,13 €
Recettes	83 881,13 €
Solde.....	0,00 €

Investissement

Dépenses (d'ordre)	83 881,13 €
Recettes	0,00 €
Déficit de clôture.....	83 881,13 €

Le Conseil Municipal, sur 22 votants, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, et par 22 voix pour, approuve le Compte Administratif 2009 de la Zone Artisanale.

Monsieur Jean BOURDAILLET reprend la présidence de l'Assemblée.

2. AFFECTATION DES RÉSULTATS ET EXCÉDENTS REPORTÉS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les excédents de fonctionnement reportés et l'affectation du résultat de fonctionnement à la section d'investissement du budget communal pour un montant de 483.652,55 €.

COMPTES DE GESTION 2009 DU RECEVEUR

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que les comptes de gestion 2009 de Monsieur Dominique PRABEL, receveur de la commune, sont la réplique des Comptes Administratifs 2009 précédemment approuvés. Il propose donc aux conseillers d'approuver les comptes des budgets suivants : Commune, Service des Eaux, Assainissement, Zone d'Activités du Chemin Ferré, Zone Artisanale de la Croisette

Il présente ensuite le compte de gestion lié au Lotissement du Bourg. La Commune a clos ce budget au 31 Décembre 2008, mais des écritures portant sur les opérations de TVA ont été enregistrées au Centre des Finances Publiques en 2009.

Le Conseil Municipal, sur 23 votants, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, l'ensemble des comptes de gestion 2009 du receveur municipal.

GESTION ET ANIMATION DES ACTIVITÉS JEUNESSE – Marché 2010-2013

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le marché avec l'IFAC BOURGOGNE arrive à échéance le 20 mars prochain. Il précise que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 février pour examiner les résultats de la consultation. Trois dossiers ont été retirés mais une seule offre a été déposée, celle de l'IFAC, dont le siège social se situe à ASNIÈRES (92).

La Commission a émis un avis favorable à la proposition de l'IFAC, complète et répondant au cahier des clauses techniques particulières.

La proposition de prix faite par l'IFAC est la suivante :

1. Pour la partie forfaitaire

- l'accueil périscolaire,
- l'accueil jeunes,
- l'accueil de loisirs du mercredi,
- le club ados du mercredi,
- les charges fixes liées à l'accueil de loisirs des vacances scolaires, au club ados des vacances scolaires, à la restauration.

Proposition : 209 527,48 € TTC par an.

2. Pour la partie unitaire

- ##### **a. L'accueil de loisirs des vacances scolaires et le club ados des vacances scolaires, hors charges fixes**

Proposition pour 4 700 ½ journées : 37 315,30 € TTC.

Prix pour 50 ½ journées supplémentaires : 365,75 € TTC.

- ##### **b. Les séjours et mini séjours**

Proposition pour 1 séjour de 5 jours et 1 mini séjour de 3 jours par an : 3 610,32 € TTC.

Prix pour 1 journée supplémentaire : 36,84 € TTC.

- ##### **c. La restauration**

Prix du repas : 3,60 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition de l'IFAC pour la gestion et l'animation des activités jeunesse et autorise Monsieur le Maire à signer le marché qui prendra effet le 22 Mars 2010 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois pour voie expresse.

1. Service des Eaux

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet établi par la SCP GALLET & REY, maître d'œuvre, portant sur le programme d'alimentation en eau potable 2010. Les travaux consistent à remplacer des canalisations acier au hameau de La Farge et dans le bourg.

Le coût de cette opération est estimée comme suit, frais d'étude et de maîtrise d'œuvre compris :

- La Farge	
▪ Tranche ferme :	90 687 € HT
▪ Tranche conditionnelle :	74 948 € HT
Sous-total :	165 635 € HT
- Le Bourg	
▪ Rues du Passou, du Petit Sentier et du Vieux Bourg :	28 462 € HT
▪ Rue du Lieutenant Bonnet :	31 750 € HT
Sous-total :	60 212 € HT

L'Assemblée approuve le programme pour un coût estimatif de 225 847 € HT et sollicite l'inscription de ce chantier au programme subventionné complémentaire 2010 du Syndicat Mixte Départemental pour la Gestion du Fonds de Renouvellement des Réseaux de Distribution d'Eau (SYDRO).

2. Service Assainissement

Monsieur le Maire présente l'avant-projet portant sur la création d'un réseau séparatif eaux usées dans le hameau de La Farge. Le coût estimé de l'opération, frais d'étude et de maîtrise d'œuvre compris, s'élève à 23 150 € HT.

Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité des membres présents et représentés, le programme de travaux d'assainissement présenté, estimé à 23 150 € HT.

SOLLICITE l'inscription de ce chantier au programme subventionné complémentaire 2010 du Conseil Général de Saône-et-Loire, au titre de l'assainissement des bourgs ruraux.

SERVICE DES EAUX / Schéma directeur d'eau potable

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'elle doit se prononcer sur différents scénarii envisagés par la société POYRY, en charge de l'étude du schéma directeur, dans la perspective de renforcer les installations communales d'eau potable et d'améliorer le rendement du réseau. Il précise que les choix qui seront faits permettront la rédaction définitive du schéma.

L'Assemblée décide de fixer comme suit la priorité des scénarii :

1. le rendement du réseau
2. la réhabilitation des ouvrages
3. les interconnexions
4. la potabilité de l'eau

DOSSIERS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAÔNE-ET-LOIRE

1. Rue des Daizeys

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du projet d'éclairage public dont le coût des travaux s'élève à 13 313,86 € HT. La contribution communale est estimée à 8 213,86 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte le projet présenté par le SYDESL et donne son accord quant à la participation financière de la commune.

2. Lotissement du Pommier Saint-Jean

Le Conseil Municipal DÉCIDE de solliciter du SYDESL l'extension électrique pour alimenter les pavillons locatifs de l'OPAC de Saône-et-Loire rue des Sculpteurs, ainsi que le futur lotissement du Pommier Saint-Jean. Il SOLLICITE également la desserte en éclairage public, en réseau téléphonique et en gaz.

Tous les frais liés à ces travaux seront à la charge de l'OPAC de Saône-et-Loire, aménageur de la parcelle ZD 27 au Pommier Saint-Jean.

3. Zone Artisanale de La Croisette

Monsieur le Maire fait part de l'estimatif établi par le SYDESL pour la desserte de la zone en électricité et en réseau téléphonique. La commune aurait à sa charge environ 17 790 € HT au titre du raccordement électrique et 11 000 € TTC pour l'enfouissement du réseau Télécom. Il demande l'avis de l'Assemblée sur ce dossier.

Le Conseil Municipal confirme la demande d'extension et approuve les contributions communales estimatives.

CONTRATS DE PRESTATIONS

1. Portes automatiques de la Mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de contrats de maintenance pour les deux portes automatiques de la Mairie.

L'Assemblée décide de retenir la société RECORD de Crissey qui propose un contrat Prévention à 418 € HT pour les deux portes.

2. Installations électriques

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°5 au contrat passé avec BUREAU VÉRITAS pour la vérification périodique des installations électriques et gaz des bâtiments communaux. Cet avenant, d'un montant de 210 € HT, porte sur le contrôle de la nouvelle armoire électrique à la Bibliothèque et des restructurations intervenues au secrétariat de Mairie.

DEMANDE DE SUBVENTION - EHPAD

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'association Elisa Pailloux Hautemonté, organisatrice des loisirs et animations à la Maison de Retraite. Une aide financière est sollicitée pour l'achat d'un barnum.

Le Conseil Municipal reporte sa décision sur ce dossier car il souhaite de plus amples renseignements.

TEE-SHIRTS 2010

Monsieur THERVILLE donne les résultats de la consultation réalisée pour la fourniture des tee-shirts de la ville. L'Assemblée décide de retenir la société JS SPORT de Tournus.

Le choix du logo est en cours.

PISCINE MUNICIPALE

Un distributeur d'accessoires pour la baignade sera installé dans les locaux à partir de la saison 2010. Des maillots, brassards, bonnets, couches... seront à disposition du public.

DATES A RETENIR

Monsieur le Maire rappelle les éléments suivants :

- la réunion publique à la Maison pour Tous aura lieu le jeudi 25 mars à 20h30. La population pourra découvrir l'avant-projet d'aménagement des Places des Tilleuls et de la Palette, ainsi que les projets de budgets pour 2010.

- la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le mercredi 31 mars.

Madame MARCEAU, Adjointe, annonce ensuite le calendrier des manifestations 2010 :

- 5 avril : œufs de Pâques à Ruffey*
- 20 juin : fête de la Musique*
- 3 août : artistes et amateurs d'art de Tournus (journée dédiée à la peinture de sites sennecéens)*
- du 27 au 30 août : fête patronale*
- 18 et 19 septembre : journées du patrimoine*
- 4 décembre : marché de Noël et Téléthon*
- 24 décembre : rencontre avec le Père Noël*

Monsieur NEUZILLET annonce l'organisation d'une journée « Pêche à la truite » à l'étang de Chailloux.
